

l'été ils sont nourris d'herbe et de végétaux, et vingt acres de prairie suffisent pour entretenir quatre chevaux et dix vaches avec leur progéniture, jusqu'à ce que les jeunes bêtes soient prêtes pour le marché, à l'âge de trois ou quatre ans, et alors elles se vendent, l'une portant l'autre, trente piastres par tête. L'administrateur s'est fait une règle d'en vendre dix chaque année. Pour son troupeau, il cultive environ un acre en racines, betteraves à sucre, betteraves champêtres et navets, qui lui donnent, terme moyen, environ quinze cents minots. Il cultive annuellement cinq acres de blé d'Inde, qui, au moyen d'une culture et d'une rotation judicieuses, lui rapportent environ cinq cents minots de grain. Cinq acres en froment lui donnent annuellement cent cinquante minots, et cinq acres en avoine, trois cents minots.

Il a un verger de huit acres en superficie, dans lequel il y a deux cents pommiers, vingt-cinq poiriers, vingt-cinq pruniers, cent pêchiers et cinquante cerisiers. Il est partagé en quatre compartimens de deux acres chacun. Il en labourre deux chaque année, et y sème des topinambours. C'est-là qu'il tient ces pores. Dans les deux qui ne sont pas labourés, il a du trèfle et autre foin de verger, où les cochons paissent depuis la mi-mai jusqu'au 1^{er} d'août; alors ils sont mis dans l'un des clos à topinambours, et y demeurent en liberté jusqu'à l'hiver. Alors on les fait passer dans l'autre clos à topinambours, où ils sont tenus jusqu'à ce que l'herbe soit assez avancée dans l'un des champs pour les y mettre.

Les moutons paissent principalement dans les bois et dans un petit parc de cinq acres. Il en entretient soixante-quinze, qui lui donnent trois cents livres de laine annuellement.

Comme ce fermier a élevé une nombreuse famille et la bien élevée, ayant fait donner une bonne éducation pratique à tous ses enfans, je me sentis la curiosité de connaître ses affaires, et comme il tient un compte régulier de ses transactions, il lui fut facile de m'informer de son mode d'administration, qui est brièvement comme suit :

PRODUIT DE LA FERME.

10 bêtes à cornes donnant en moyenne, \$30 par tête,.....	\$30
25 pores, à 12 par tête,.....	300
200 minots de blé d'Inde, à 25 cents le minot,.....	50
Produit des moutons,.....	100
do de la laiterie,.....	200
do du verger,.....	300
Autres et plus petites récoltes,.....	100
	\$1,350
Coût moyen du travail payé par année,.....	300
	\$1,050

Ainsi, avec cent acres de terre, même dans l'Ohio, cet homme a pu placer à intérêt, \$500 par an, terme moyen, pendant les

vingt dernières années. Qui aurait pu mieux faire sur une ferme de cent acres de terre. Comme raison, il a souffert ainsi que d'autres, de saisons défavorables, dans quelques-unes de ses récoltes, mais son système judicieux de culture, et sa gestion éclairée, le dédomagent ordinairement de toute perte provenant de cette cause.

Sa méthode de faire et conserver soigneusement des engrais fait tout servir à l'amélioration de son sol : mauvaises herbes, cendres, rebuts de grains ou légumineux, eaux de savon, eaux grasses, tout est préservé soigneusement et employé judicieusement.

L'histoire de cet homme est courte, mais elle est intéressante pour le cultivateur. Il a commencé avec le patrimoine du bon sens, d'une bonne santé et d'habitudes industrielles. Excellent jusque-là. En 1830, il avait \$3,000 en argent : il acheta cette ferme dans l'état de nature, et en donna \$100. Il en dépensa autant pour la défricher, outre son propre travail. Il érigea d'abord une cabane temporaire, dans laquelle il logea sa famille. Il plaça \$1,000 à intérêt annuel permanent, et il employa le reste, avec les premiers profits de sa ferme, à la construction de ses bâtimens, qui furent achevés en 1834.

Dans le choix de ses arbres fruitiers, il a cherché les meilleures variétés, qui lui ont toujours fait donner la préférence sur les marchés; et il en a été de même de ses animaux. Tout ce qu'il fait, il le fait bien. Tout ce qu'il envoie au marché obtient le plus haut prix, parce que ce qu'il y envoie est de la meilleure sorte.

HERBES NATURELLES ET ARTIFICIELLES.

A la dernière assemblée hebdomadaire de la Société Royale d'Agriculture, le professeur Way, chimiste consultant de la Société, a soumis à l'inspection des membres le résultat d'un travail suivant, qu'il avait obtenu, durant les trois années dernières, de ses recherches chimiques sur la valeur relative des herbes naturelles et artificielles. Ces résultats ont été donnés en deux tables, dont l'une contenait 20 analyses d'herbes, ou foin, naturelles, et l'autre 13 analyses d'herbes artificielles, et 7 analyses de mauvaises herbes; montrant la proportion d'eau dans la plante nouvelle, et le rapport de chaque herbe, à l'état sec et vert, à la matière albumineuse et adipeuse. Il a donné un exposé détaillé des précieuses investigations entreprises en 1824, aux frais du duc de Bedford, et faites par M. Sinclair, et d'après suggestions, par Sir H. Davy, afin de constater la composition et les qualités des différentes herbes, et la raison pourquoi leur produit est plus considérable dans des cas particuliers. Dans ces expériences, on a supposé que le critérium de la matière nutritive consistait dans la quantité de matière extractive soluble obtenue de poids égaux de différens échantillons d'herbes. Il est néanmoins connu présentement qu'une telle extraction

ne peut donner qu'un indice bien imparfait de la valeur nutritive, la nourriture végétale étant aujourd'hui partagée en deux classes, la classe *nitrogène*, ou azotée, comprenant la matière albumineuse et caséuse, la nourriture légumineuse des pois, etc., et généralement la matière d'un caractère animal, et la classe non azotée, comprenant l'amidon, la gomme, le sucre et la matière adipeuse. Dans la première classe, la substance nutritive est en partie soluble et en partie insoluble, la matière caséuse et légumineuse n'étant soluble que sous certaines circonstances. Dans la seconde classe, les substances nutritives sont généralement solubles. C'est, en égard à ces grandes divisions, bien distinguées l'une de l'autre, que l'investigation qu'il avait entreprise, sous la direction du comité médical de la Société, a été poursuivie. Il offrait les résultats obtenus comme des données sur lesquelles les recherches pourraient être continuées, et non comme des exposés d'une théorie supposée sur l'importante question de la conversion de la nourriture végétale en substance animale, sur laquelle tant de physiologistes et de chimistes distingués ont différé d'opinion, et qui ne pourrait être résolue, à ce qu'il croyait, que par des indications tirées avec précaution de faits incontestables. Il fit allusion à la nature siliceuse des tiges des herbes naturelles, et au caractère opposé de celles des herbes artificielles. Il tâcha aussi de mettre les membres en garde contre une appréciation, ou une conclusion trop hâtive, de la valeur du produit, tirée de son poids ou de son volume, qui, dans plusieurs cas, résultent de la grande proportion d'eau que la plante contient; il leur conseilla de faire plutôt attention au tant par cent de la matière solide séchée obtenue, indication plus sûre d'une telle valeur relative. Il cita des exemples de la déception qui peut provenir de cette manière d'estimer la valeur d'une récolte, et entra dans un exposé détaillé du mode d'après lequel les herbes avaient été recueillies par M. Bravender, et lui avaient été envoyées dans des boîtes de fer-blanc fermées; remettant à donner l'entier éclaircissement de ces détails et de ses vues sur le sujet, dans un essai qu'il préparait pour le prochain numéro du journal de la Société.

STATISTIQUE AGRICOLE DE LA FRANCE.

—Le ministre de l'intérieur a adressé aux membres de la commission statistique cantonale, une circulaire où il leur rappelle l'importance de recueillir des renseignements exacts sur tous les sujets qui se rattachent à l'agriculture et aux manufactures. Il les prie en outre de prendre toutes les peines possibles pour ôter de l'esprit du public, dans leur voisinage, toute idée ou soupçon attribuant au gouvernement le dessein d'augmenter les taxes qui grèvent maintenant l'intérêt agricole, son but étant, au contraire, de soulager cet intérêt, autant qu'il lui est possible de le faire avec sûreté.